

## CENTRE GÉNÉALOGIQUE DE TOURAINE

Association sans but lucratif, régie par la loi de 1901,  
déclarée à la préfecture d'Indre et Loire sous le n° w372006278  
Siège Social : 12 rue de l'Hippodrome – 37170 Chambray-lès-Tours  
Téléphone : 02 47 39 62 73 aux heures de permanence  
<https://tourainegenealogie.org>  
e-mail : [cgdt37@orange.fr](mailto:cgdt37@orange.fr)

### ANNÉE 2022

Imprimé à utiliser uniquement du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2022

## RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION

N° d'adhérent

Nom/Prénom : M., Mme. \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Métier en activité : \_\_\_\_\_ Année de naissance: \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ e-mail : \_\_\_\_\_

Je renouvelle mon adhésion au C.G.D.T pour l'année 2022, ma cotisation annuelle **16 €**

personnelle est de :

Je m'abonne **en plus** à l'accès à notre base de données sur Internet pour **15 €** + \_\_\_\_\_ €

Je m'abonne **en plus** au bulletin « TOURAINE GÉNÉALOGIE »

4 numéros à paraître durant l'année 2022 et je m'acquiesce d'un supplément, soit :

**version papier** **28 €** + \_\_\_\_\_ €

**ou version informatique à télécharger** **14 €** + \_\_\_\_\_ €

Je sollicite **en plus** une adhésion « **Spéciale Couple** » pour mon conjoint(e)  
au C.G.D.T., ma cotisation annuelle complémentaire de **5 €** + \_\_\_\_\_ €

Membre Donateur avec reçu fiscal **50 €** + \_\_\_\_\_ €

Membre Bienfaiteur avec reçu fiscal **100 €** + \_\_\_\_\_ €

par chèque à l'ordre du C.G.D.T. **Le montant total de mon règlement est de :** \_\_\_\_\_ €

en espèces à la permanence du CGDT  autres : \_\_\_\_\_ €

**Coordonnées du conjoint:** \_\_\_\_\_ **Vérifiez votre total avant paiement**

Nom/Prénom : M., Mme. \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_ Année de naissance: \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ e-mail : \_\_\_\_\_

Précisez le n° d'adhérent du conjoint(e) déjà inscrit \_\_\_\_\_ N° d'adhérent

J'accepte de recevoir des informations par courriel du Centre  
Généalogique de Touraine, notamment la Lettre électronique mensuelle  OUI  NON  
(choix obligatoire Oui ou Non)

J'ai lu et accepte la politique de confidentialité consultable sur le site web du CGDT

<https://tourainegenealogie.org/politique-de-confidentialite/>

**Partie réservée au CGDT** Adhésion recueillie par, le : Signature de l'adhérent

Date et visa du trésorier : TG 129 – 130 – 131 – 132 donnés à l'adhérent (entourer le n° donné)

Plaquette donnée à l'adhérent : oui non

Partie réservée  
à l'adhérent.

## CENTRE GÉNÉALOGIQUE DE TOURAINE

Association sans but lucratif, régie par la loi de 1901,  
déclarée à la préfecture d'Indre et Loire sous le n° w372006278  
Siège Social : 12 rue de l'Hippodrome – 37170 Chambray-lès-Tours  
Téléphone : 02 47 39 62 73 aux heures de permanence  
<https://tourainegenealogie.org>  
e-mail : [cgdt37@orange.fr](mailto:cgdt37@orange.fr)

### ANNÉE 2022

Chers adhérents ou futurs adhérents,

Nous vous informons que lors de l'Assemblée générale du 30 mars 2021, il a été décidé que le montant de l'adhésion au C.G.D.T. renouvellement adhésion serait de **16 €** pour l'année **2022**.

Depuis 1999, pour des raisons fiscales, nous vous rappelons qu'il n'est plus possible de prendre un abonnement au bulletin ou à la base de données en ligne sans être adhérent au C.G.D.T. Tous ceux qui désirent recevoir nos bulletins (**14** ou **28 €**), devront donc s'acquiesce également de leur cotisation (**16 €**).

Pour l'année 2022, **une option**, « l'accès à notre base de données » vous donne droit pour l'année en cours à un accès forfaitaire à notre base de données sur Internet. Chaque année vous sont alloués 1500 points non cumulables. Vous trouverez vos mots de passe de connexion sur le document envoyé avec votre carte d'adhésion. Cet accès est effectif du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année d'adhésion sauf pour la première adhésion le jour de l'inscription.

**Attention :** Nous précisons que l'adhésion au C.G.D.T. est individuelle. C'est-à-dire qu'en cas d'adhésion « Spéciale couple », la deuxième partie de l'imprimé est à remplir, la première à **16 €** pour l'adhérent principal, la deuxième à **5 €** pour l'autre personne.

#### 1°) Renouvellements d'adhésions:

Pour le renouvellement d'adhésion, nous vous prions de bien vouloir vous acquiesce de votre règlement dès réception de cet imprimé pour ne pas perdre l'avantage de votre accès à notre base en ligne. Retournez votre bulletin dûment complété, à l'adresse du trésorier du C.G.D.T., avec votre règlement. **Pour les personnes qui n'ont pas d'adresse Email, joindre une enveloppe timbrée (20g) pour l'envoi de votre carte d'adhésion 2022.**

**Rappel:** le bulletin « TOURAINE GENEALOGIE » n° 129 du 1<sup>er</sup> trimestre 2022 ne pourra pas être expédié si la cotisation et l'abonnement ne sont pas réglés à la date prévue de son expédition.

#### 2°) Nouvelles adhésions:

Pour les nouvelles adhésions 2022 (entre le 01/09/2021 et le 31/08/2022), prises par courrier poste, Internet, ou lors d'une permanence, vous recevrez votre carte d'adhérent dans le mois qui suit, ainsi que les bulletins en cours, si vous avez souscrit à l'abonnement « bulletin ».

A partir du 1<sup>er</sup> septembre 2021, nous enregistrons les nouvelles adhésions pour l'année 2022 tout en vous faisant bénéficier dès la date de l'adhésion, de tous les services du Centre présents dans nos locaux, mais vous recevrez le bulletin n° 129 fin mars 2022. Vous pouvez, si vous le désirez, acquiesce les bulletins de l'année 2021 au prix unitaire de **6,75 € en version papier** et **1,50 € en version numérique** ou des années précédentes (dans la limite des stocks).

Faire un courrier séparé et joindre le chèque spécifique à la commande.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Cordialement et généalogiquement vôtre.

Le C.G.D.T.

Accusé de réception du paiement au Centre  
Généalogique de Touraine, lors de nos permanences

Reçu le / / lors de la permanence

Par M./Mme. :

La somme de (en espèces – en chèque)

Pour la cotisation annuelle seule.

Pour la cotisation annuelle + l'abonnement base, TG

(1) Permanence au Siège les 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> lundis, 2<sup>ème</sup>, et 3<sup>ème</sup> samedi de chaque mois de 14h à 17h (sauf juillet et août).

(2) Réunion Antenne Parisienne 14 rue Scandicci, Tour Essor 93, 93508 Pantin, le 2<sup>ème</sup> jeudi des mois pairs de 15h à 18h30